Image not found or type unknown

Renseignements curatelle renforcée aménagée administrative

Par **Nina94**, le **04/01/2020** à **01:20**

Bonjour,

Je me permet de poster une question par rapport à mes droits.

Ayant été durant 10 ans sous curatelle renforcée à ma demande (c'est ma mère qui était ma curatrice), je vais désormais être sous curatelle renforcée aménagée administrative, ce que la juge a convenu avec moi.

Je rencontre ma nouvelle curatrice le 10 janvier 2020, j'aimerais donc avoir de plus amples informations, car avec la juge il a été convenu que je gère moi-même, mes comptes, mon argent, dépenses et autres...

Et la nouvelle curatrice juste l administratives.

Ce qui m'étonne, c'est pourquoi la nouvelle curatrice veut avoir mes rib?

Quelle est vraiment son rôle en tant que curatrice administratives ?

Merci de votre reponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés